

Guy Lafleur

GUY LAFLEUR ACCROCHE SES PATINS

RICHARD MILO

La voix brisée par l'émotion, Guy Lafleur a annoncé hier sa retraite du hockey professionnel, au cours d'une conférence de presse convoquée à deux heures d'avis à l'issue de l'exercice du Canadien, en fin d'après-midi.

« Il faut avoir joué au hockey professionnel pour réaliser que Guy (Lafleur) vivait un véritable calvaire », a dit le directeur général Serge Savard, à qui Lafleur avait demandé la permission de s'absenter du match de dimanche. Il désirait réfléchir sur son avenir et Savard s'était rendu à son désir, invoquant une blessure à l'aîne pour justifier l'absence de Lafleur à Boston.

« Samedi, je me suis demandé ce que je faisais dans la chambre des joueurs », a même confié Lafleur, hier.

Voir page 12: Lafleur

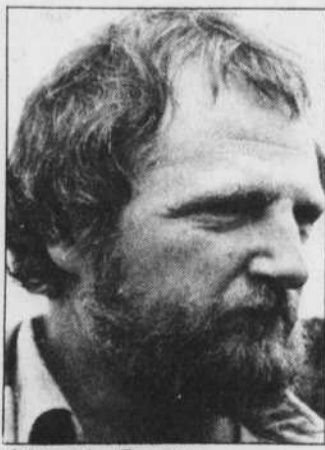
Décès du romancier Gilbert La Rocque

ROBERT LÉVESQUE

Le romancier Gilbert La Rocque est mort, hier en début d'après-midi, des suites d'une hémorragie cérébrale. Gilbert La Rocque, qui venait de lancer son sixième roman (*Le passager*) il y a quelques jours, a été victime d'un malaise, vers 15 heures dimanche au Salon du livre de Montréal. Il a été transporté, à sa demande, à l'hôpital de Saint-Hyacinthe où l'on a constaté que son état était des plus graves. Ramené inconscient à l'hôpital Notre-Dame, il est décédé hier vers 14 heures. Gilbert La Rocque avait 41 ans.

Romancier, mais aussi éditeur, Gilbert La Rocque faisait partie de la génération qui a gravité autour des Éditions du Jour au début des années soixante-dix. Avec Victor-Lévy

Voir page 12: La Rocque



Gilbert La Rocque

St-Jacques: 22e victoire libérale

■ Avance de 500 voix pour Viau une heure après la fin du vote

PIERRE O'NEILL

La série noire du Parti québécois se poursuit: les résultats fragmentaires des bureaux de scrutin dans le comté de Saint-Jacques indiquaient en début de soirée que les libéraux étaient en voie de remporter une 22e élection partielle consécutive.

Le dépouillement du vote dans 80 bureaux sur un total de 158 accordait déjà plusieurs centaines de voix au candidat du Parti libéral, Jean-François Viau, qui recueillait 3,533 voix tandis que le péquiste André Boulerice se classait deuxième avec 3,037 voix. Il était 21 heures lorsque la *Presse Canadienne*, jugeant cette avance insurmontable, déclarait élu le candidat du PLQ.

Le comté de Saint-Jacques était devenu vacant le printemps dernier, avec la mort tragique du député libéral Serge Champagne, qui s'était fait élire par seulement quelque 400 voix de majorité moins d'un an auparavant. C'était la première fois en 42 ans que le comté passait aux mains des libéraux. De 1970 à 1976, c'est l'ex-ministre péquiste Claude Charron, qui avait régné sur Saint-Jacques.

L'élection partielle d'hier mettait en présence sept autres candidats marginaux qui se sont partagés quelques centaines de voix: Jacques Tardif (Unité-Québec), Jacques Lambert (Parti républicain), Marcel Tremblay (Crédit social uni), Gérard Lachance (Parti des travailleurs du Québec), Patrice Legendre (Regrou-

pement autonome des jeunes), Joseph-Georges Tassé (indépendant) et Patricia Métivier (indépendante).

Le nouveau député de Saint-Jacques, Jean-François Viau, n'a que 26 ans et il ne réside pas dans le comté qu'il représentera à l'Assemblée nationale. Animateur social, citoyen d'Outremont, M. Viau a tout simplement été parachuté par son chef, ce qui a d'ailleurs divisé les libéraux de Saint-Jacques. Pour un temps, la direction du parti a craint que ces divisions favorisassent la victoire du candidat péquiste, mais l'unité s'est refaite à la mi-campagne.

Il s'agit d'un dur coup au Parti québécois, qui comptait sur cette partielle pour revigorer le moral des troupes, renverser le courant défaitiste et relancer le parti en vue des

prochaines élections générales. C'est d'autant plus décevant que depuis le début de la campagne, les intentions de vote exprimées à travers les sondages indiquaient l'avance du candidat péquiste sur le libéral, Jean-François Viau. C'est seulement à la toute fin de la campagne que les péquistes ont senti la victoire leur échapper.

Il apparaît évident que la crise qui secoue le Parti québécois a largement contribué à la victoire du candidat libéral, qui en a fait le principal thème de sa campagne. Les modérés du PQ souhaitaient profiter de cette occasion pour prouver aux radicaux la pertinence et la sagesse de la position défendue par le premier ministre Lévesque. Il est permis de croire

Voir page 12: St-Jacques



Jean-François Viau

Denise Leblanc-Bantey et Jules Boucher quittent le caucus ministériel

MARIE-AGNÈS THELLIER

QUÉBEC — Le caucus des députés du Parti québécois (PQ) a perdu hier deux de ses membres, qui ont annoncé leur désir de siéger comme députés indépendants: Mme Denise Leblanc-Bantey, députée des Îles-de-la-Madeleine et ministre délégué à la Condition féminine, et le député de Rivière-du-Loup, M. Jules Boucher. Tous deux demeurent cependant membres du PQ et ils essaieront de faire triompher la thèse des « 12 » lors du congrès extraordinaire de leur parti, le 19 janvier prochain.

On s'attendait de plus, hier soir, à ce que le député de Bourget et ministre des Affaires sociales, M. Camille Laurin, rende lui aussi publique, vers 21 h 30, sa lettre de démission, tandis que le député de Rosemont et ministre de la Science et de la Technologie, M. Gilbert Paquette, devait faire de même ce matin à Québec.

La confirmation éventuelle de ces départs marquera l'échec des discussions de dernière minute en vue d'un compromis, et notamment l'insuccès d'une ultime rencontre hier matin entre M. Lévesque et deux ministres signataires de la « déclaration des douze », MM. Laurin et Robert Dean (Revenu). Selon des informations recueillies par LE DEVOIR, MM. Lévesque et Laurin devaient se parler une dernière fois au téléphone hier vers 21 h, donc après avoir pris connaissance des résultats de l'élection partielle dans le comté de Saint-Jacques.

On saura aujourd'hui si M. Laurin quitte ou non la vie politique et si M. Paquette siégera ou non comme député indépendant. Les mêmes questions se posent encore pour les deux ministres qui ont quitté le cabinet la semaine dernière: M. Jacques Parizeau (L'Assomption) quittera-t-il la vie politique et M. Jacques Léonard (Labelle) demeurera-t-il membre du caucus péquiste?

L'Assemblée nationale siège à 14 h aujourd'hui, ce qui obligera le premier ministre à nommer des

Voir page 12: Leblanc-Bantey



Denise Leblanc-Bantey

Lévesque repousse une ultime démarche des « 12 »

PIERRE O'NEILL

Le premier ministre René Lévesque a repoussé hier une ultime démarche du « groupe des 12 », visant à trouver un compromis dans la crise qui ébranle en profondeur le gouvernement du Parti québécois.

Deux émissaires du groupe des 12, les ministres Camille Laurin des Affaires sociales et Robert Dean du Revenu s'étaient rendus, tôt en matinée, au bureau du premier ministre situé dans l'édifice de l'Hydro-Québec à Montréal. Lorsqu'ils en sont ressortis, quelques heures plus tard, l'impasse totale.

La démarche du groupe des 12 ne visait pas à reformuler de nouvelles exigences mais à obtenir du premier ministre qu'il clarifie sa position contenue dans le texte qu'il avait déposé la semaine dernière.

Voir page 12: Lévesque



Robert Dean



Camille Laurin

La démission des orthodoxes

■ Au-delà des principes, une mutinerie contre le chef

Une analyse de GILLES LESAGE

QUÉBEC — La démission en cascade des ministres et députés péquistes orthodoxes apparaît de plus en plus, au-delà de l'importante question de principe, d'abord et avant tout comme la mutinerie d'une partie de l'équipage contre le chef René Lévesque.

Personne n'a encore osé le dire brutalement, mais c'est bien de cela qu'il s'agit. Car M. Lévesque n'a rien fait ou dit de si catastrophique, par rapport à son discours antérieur depuis 16 ans, qui force une demi-douzaine de ministres et quelques députés à rompre les rangs et à rejoindre la dissidence. Si ce n'est qu'ils n'ont plus confiance en leur grand timonier, qui vient en quelque sorte de lancer sa propre « révolution culturelle », toutes proportions gardées, à la Mao.

Le Parti québécois a toujours été une coalition hétéroclite, un rassemblement de groupes et d'intérêts divers que M. Lévesque a réussi à faire ensemble, tant bien que mal, jus-

qu'à ce jour. Pour mémoire, rappelons qu'il y avait un monde entre les tenants du Rassemblement national de M. Gilles Grégoire et ceux du RIN de M. Pierre Bourgault, sans compter les outils de M. Lévesque lui-même, venues avec lui du Parti libéral et regroupées sous la bannière du Mouvement-Souveraineté-Association et de « l'Option Québec ». Tout cela a fait un étrange mariage de raison que seuls le charisme et l'autorité du père fondateur ont pu faire durer si longtemps. Ce qui arrive présentement était écrit dans le ciel depuis le non référendaire de mai 1980.

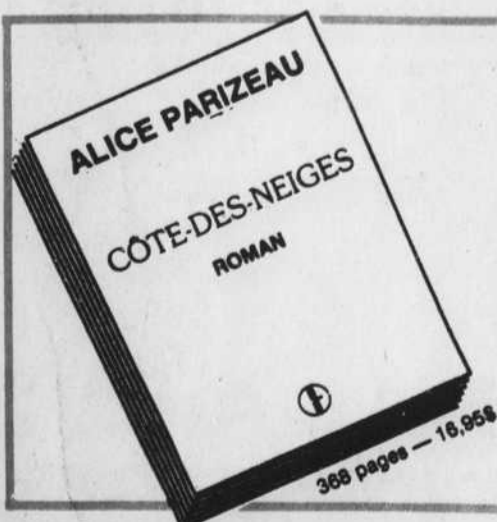
En raison de son ascendant, le grand chef a pu faire ravalé aux orthodoxes — ils refusent désormais qu'on les appelle radicaux ou purs et durs — le virage référendaire d'il y a 10 ans, puis la mise en veilleuse de l'option en 1976, à

nouveau en 1981. Ils ont aussi accepté de mauvaise grâce le « Référendum » qui, à l'hiver 1982, a confirmé que si M. Lévesque n'était plus le héros des « militants » souverainistes, il avait toujours la cote d'amour des simples membres dont le nombre, en se gonflant, avait considérablement modifié le PQ et rejoint les couches profondes des Québécois.

Entre temps, le coup de force constitutionnel et la crise économique aidant, le pouvoir tant attendu n'a pas donné les fruits attendus. Au lieu de mener à la terre promise, il l'en éloignait, les leaders du pays espérant devant consacrer leurs énergies à la gestion de la décroissance et se contenter de l'intendance d'une province, ravalée au rang que l'on sait par M. Trudeau. La fatigue et l'usure ajoutant au désenchantement, les héros sont fatigués, comme l'a si bien dit M. Jacques Parizeau, tout en faisant mine de ne pas être du nombre.

Le mot visait M. Lévesque, à n'en pas douter.

Voir page 12: Une mutinerie



Alice Parizeau CÔTE-DES-NEIGES

« Le Québec de 1927 à 1950 »

« Je crois qu'on sera nombreux à prendre en compagnie de Mme Alice Parizeau la route du passé. » Réginald Martel, *La Presse*

en vente dans toutes les librairies

Dans *Côte-des-Neiges*, c'est le Québec de 1927 à 1950 qu'elle fait revivre à travers ses personnages. Le courage, l'ambition et la réussite économique et sociale de Madeleine et de Thomas sont aussi celles du peuple québécois qui prend conscience de sa force.

85^e MILLE

Éditions Pierre Tisseyre

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ St-Jacques

que le comportement de l'électeur ait davantage été guidé par l'image de division projetée sur la place publique par les échanges entre ministres modérés et le « groupe des 12 ».

Contrairement à M. Lévesque, le chef du PLQ avait beaucoup plus à perdre qu'à gagner dans cette partie. M. Bourassa a consacré les deux dernières semaines de la campagne à faire le porte-à-porte avec ses collègues de son jeune candidat. Il en était seulement à sa quatrième victoire électorale partielle comme chef du parti et, une défaite dans Saint-Jacques aurait pu laisser l'impression que la performance de M. Ryan avait été plus étincelante en pareilles circonstances. Le PLQ avait gagné les trois dernières élections partielles du 18 juin, conservant le comté de Marguerite-Bourgeois et enlevant au PQ les fiefs de Sauvé et Marie-Victorin.

Conscient de l'enjeu de cette campagne, le premier ministre Lévesque avait également effectué plusieurs visites dans le comté. Il fut imité en cela par plusieurs de ses ministres, dont le ministre de la Justice, M. Pierre-Marc Johnson et le ministre de l'habitation, M. Guy Tardif, qui y a annoncé un important projet de construction de logements à prix modiques. Pendant que le candidat libéral ne perdait pas une occasion de parler de la crise au sein du PQ, son adversaire André Boulerice a tout fait pour tenter de faire porter le discours électoral sur des thèmes locaux. Il a notamment proposé des hypothèses de solutions aux problèmes de chômage, de logement, de l'environnement et de l'aménagement urbain et du sort des jeunes, qui forment une proportion importante de l'électorat de Saint-Jacques.

Avec cette nouvelle victoire libérale, les 122 sièges de l'Assemblée nationale se trouvent ainsi répartis: 69 députés du Parti québécois, 49 libéraux et quatre indépendants.

◆ Lévesque

devant l'exécutif national du parti. Mais M. Lévesque s'est montré intraitable.

Essentiellement, les 12 voulaient faire valoir qu'ils consentent depuis le début que la souveraineté ne devra pas être l'enjeu des prochaines élections. Ils reprochent au premier ministre d'avoir rabaisé l'objectif de la souveraineté au rang d'une « police d'assurance » qui ne surgirait que dans l'hypothèse d'une nouvelle détérioration des relations entre l'Ottawa et Québec.

Les ministres Laurin et Dean ont demandé que M. Lévesque précise que la souveraineté doit être perçue comme un outil essentiel au développement culturel, social et culturel du Québec. Cette profession de foi serait véhiculée pendant toute la durée de la prochaine campagne électorale et appuyée sur un programme qui réclamerait d'Ottawa la réparation des torts et de nouveaux pouvoirs.

C'est dimanche soir, à la résidence de leur collègue Marcel Léger, que les 12 en sont venus à la conclusion qu'il leur fallait tenter une ultime démarche. Il leur est apparu évident que le débat avait jusqu'ici laissé planer la fausse impression qu'ils continueraient à réclamer une élection référendaire. Au terme de cette réunion, ils ont tous solennellement lié leur sort à celui du Dr Camille Laurin, dont la décision de démissionner devait être rendue publique hier en fin de soirée. Les tractations entre le premier ministre et quelques ministres, du groupe des 12 se sont poursuivies jusqu'en fin de soirée mais ont néanmoins conclu à l'échec.

Il est à prévoir que d'autres ministres et députés, solidaires de la position défendue jusqu'ici par le « groupe des 12 », annonceront, dans les prochaines heures, leur démission du cabinet et du caucus. En plus des démissions déjà connues des ministres Jacques Parizeau, Jacques Léonard et Denise LeBlanc-Bantey, des députés Pierre de Bellefeuille et Jérôme Proulx, il faut s'attendre aujourd'hui à la confirmation des départs du ministre des Affaires sociales, M. Camille Laurin, du ministre de la Recherche scientifique, M. Gilbert Paquette ainsi que des députés Denis Vaugeois (Trois-Rivières), Ju-

Le détournement d'avion en Éthiopie Les pirates repoussent encore leur ultimatum

ADDIS-ABEBA (AFP) — L'ultimatum des trois pirates de l'air somaliens, qui ont détourné samedi sur Addis-Abeba un avion des Somali Airlines et qui menacent d'exécuter leurs 108 otages et de faire sauter l'avion, a été repoussé une nouvelle fois d'hier midi à ce matin (3h, heure avancée de l'Est).

Les pirates ont accepté pour la quatrième fois de repousser leur ultimatum, à la demande du gouvernement éthiopien, « soucieux d'éviter un bain de sang », a souligné un porte-parole officiel.

Plus de 60 heures après le détournement du Boeing 707, le sort des 108 otages que détiennent les pirates — trois officiers somaliens — était toujours incertain. Pendant toute la journée hier, les négociations se sont poursuivies entre les pirates, les autorités éthiopiennes et des diplomates italiens, qui représentent la Somalie.

Selon des sources diplomatiques, les négociations butent sur les garanties exigées par les pirates pour assurer la sécurité de sept jeunes Somaliens — des lycéens et des professeurs — condamnés à mort le 2 octobre dernier pour leur appartenance à des groupes illégaux de l'opposition et qui auraient dû être exécutés di-

manche. Ces exécutions auraient été suspendues ainsi que l'exigeaient les pirates, a-t-on indiqué de sources diplomatiques italiennes, faisant état d'un message en ce sens du gouvernement somalien remis aux auteurs du détournement.

En revanche, dans son message, Mogadiscio n'a pas fait allusion aux 14 personnalités politiques somaliennes emprisonnées dont les pirates exigent également la libération.

Les auteurs du détournement ont demandé enfin que les 21 otages, après leur libération, soient transférés à Djibouti. Les autorités djiboutiennes ont accepté dimanche de les accueillir si Mogadiscio les libérait.

L'ambassadeur d'Italie a rencontré à deux reprises hier le ministre éthiopien de l'Information, Feleke Gedle Giorgis, tandis que le ministre des Affaires étrangères, Goshu Wolde, effectuait une visite entre l'aéroport d'Addis-Abeba où est immobilisé l'appareil et la capitale.

De sources diplomatiques, on estimait que les négociations pourraient sortir de l'impasse si la sécurité des sept jeunes Somaliens condamnés à mort était garantie par Mogadiscio.

les Boucher de Rivière-du-Loup et Jacques Baril (Arthabaska).

Cette nouvelle vague entraînerait également, dans les jours qui viennent, les démissions du ministre du Revenu, M. Robert Dean, du ministre de la Citoyenneté, M. Denis Lazure et de la ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, Mme Louise Harel. Pour ce qui est du sort de la ministre de la Condition féminine, Mme Pauline Marois et du ministre du Tourisme, M. Marcel Léger, ils entendent se donner quelques heures de réflexion de plus.

◆ Leblanc-Bantey

remplaçant pour les trois autres ministres démissionnaires ou à effectuer un important remaniement ministériel.

Par ailleurs, on devrait connaître aujourd'hui les décisions définitives de deux autres députés péquistes qui ont déjà annoncé leur possible intention de démissionner du caucus et de siéger comme députés indépendants: le député de Trois-Rivières, M. Denis Vaugeois (un ex-ministre des Affaires culturelles) et le député d'Arthabaska, M. Jacques Baril. M. Vaugeois attendait de connaître les intentions de M. Laurin tandis que M. Baril attendait hier de savoir si M. Lévesque assouplirait son point de vue, suite aux démarches entreprises durant les derniers jours. Une réunion du caucus des députés péquistes a lieu comme d'habitude ce soir à 18 h.

La semaine dernière, deux députés ont déjà quitté le caucus péquiste pour signifier leur désaccord avec la position adoptée le lundi 19 novembre par le premier ministre et chef du Parti québécois, M. René Lévesque. Il s'agit de députés de Deux-Montagnes et de Saint-Jean, M. Pierre de Bellefeuille et Jérôme Proulx, qui siègent maintenant comme indépendants aux côtés de MM. Guy Bisillon (Sainte-Marie) et Gilles Grégoire (Frontenac). A la fin de la semaine dernière, l'Assemblée nationale comptait 69 députés péquistes, 48 députés libéraux, 4 députés indépendants et un poste vacant (Saint-Jacques).

Ce soir, le caucus péquiste comprendra au maximum 68 députés et au minimum 63 députés. Cependant, il semble que l'hémorragie de départs du caucus soit presque terminée, du moins jusqu'au congrès extraordinaire. En effet, certains députés qui l'on dit proche de la thèse défendue par les douze ministres signataires de la déclaration du 8 novembre ont démenti hier vouloir quitter le caucus péquiste: il s'agit notamment des députés de Gaspé, M. Henri Lemay, d'Abitibi-Est, M. Jean-Paul Bordeleau, et de Duplessis, M. Denis Perron.

Dans sa lettre de démission de six pages, datée du 22 novembre dernier, Mme LeBlanc-Bantey accuse M. René Lévesque « d'avoir perdu le goût de nous accompagner le long de ce chemin si difficile mais si exaltant qui mène à la souveraineté du Québec ». Elle écrit à M. Lévesque qu'elle l'a suivi depuis dix ans en « mettant de côté les doutes qui m'affleuraient par moments lorsque vous preniez d'étranges virages ». Mais elle refuse d'endosser la dernière déclaration de son chef.

« Votre déclaration du 19 novembre a mis fin à mes illusions. Je le dis avec une profonde tristesse parce que je n'arrive pas à comprendre qu'un capitaine qui a survécu à la tempête perde son sens de l'orientation dans le calme et, ignorant les conseils des membres loyaux de son équipage, souhaite faire naufrage. Précisant que les militants péquistes n'ont jamais voulu d'élections dites référendaires, Mme LeBlanc-Bantey estime que les militants veulent « que la souveraineté, non de façon abstraite mais dans sa dimension terre-à-terre, puisse être véhiculée au cours de la campagne électorale ». Comme les militants de Chauveau, qui l'ont introduit dans une motion dimanche, Mme LeBlanc rappelle une phrase du fameux article 1 du programme du PQ, voulant que la souveraineté doive être présentée « comme l'instrument essentiel du développement du Québec, sur les plans économique, social et culturel ».

Le député des Îles critique trois points précis: l'affirmation de « certains collègues selon laquelle « la souveraineté n'est pas un instrument de développement mais peut être une résultante d'un tel développement »; les propos de M. Lévesque selon lesquels la souveraineté doit être perçue comme une police d'assurance; enfin, le « beau risque » du fédéralisme de M. Brian Mulroney. « Le fédéralisme est comme la grossesse: on ne peut être à moitié enceinte », écrit Mme LeBlanc. Elle réfute la possibilité pour le PQ et comme gouvernement de contribuer au progrès du Canada.

Dans sa lettre de démission, Mme LeBlanc-Bantey s'en prend notamment à deux personnes: d'abord à l'ex-ministre des Affaires intergouvernementales et père de l'étapisme, M. Claude Morin, « malheureusement toujours dans le décor »; ensuite à l'actuel ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, M. Pierre-Marc Johnson, qui rejette « illogiquement » le nivellement pancanadien.

Pour terminer, Mme LeBlanc refuse les étiquettes de « radicaux purs et durs » et de « modérés » accolées aux tenants des deux thèses. Enfin, elle se déclare prête à collaborer loyalement avec le gouvernement pour assurer la réussite de la démarche non partisane qu'elle a entreprise pour préparer une conférence nationale sur la sécurité économique des femmes.

Pour sa part, le député de Rivière-du-Loup, M. Jules Boucher, démissionne du caucus péquiste, même s'il demeure militant péquiste jusqu'à nouvel ordre, parce que « M. Lévesque déclare qu'on ne doit pas parler de souveraineté, ni en partie, ni de façon globale ». « Je ne puis en conscience renoncer à parler et à travailler pour la souveraineté », a déclaré M. Boucher lors d'une conférence de presse à Rivière-du-Loup hier après-midi. Il veut que la plateforme électorale du PQ réclame des nouveaux pouvoirs du gouvernement fédéral « qui seraient des morceaux de souveraineté ».

L'exemple de « morceau de souveraineté » le plus souvent mentionné est celui des programmes de création d'emplois et des politiques de main d'oeuvre. Reprenant cet exemple dans son allocution dimanche midi devant les militants du comté de Chauveau, le ministre de la Main d'oeuvre et de la Sécurité du Revenu, Mme Pauline Marois (un des douze signataires de la fameuse déclaration), a déclaré que « comme gouvernement nous devons prendre tous les moyens pour faire avancer le Québec sur tous les terrains et sur tous les fronts. Représentant en d'autres mots l'essentiel de la thèse défendue dans la

«déclaration des douze», Mme Marois estimait alors que le PQ devait «continuer à parler de souveraineté du Québec, à en faire son pain quotidien», tandis que le gouvernement devait «quotidiennement relever les événements, les effets, les faits» qui, dans le fédéralisme, nuisent au plein développement du Québec.

Le député de La Peltre souhaitait alors d'une part obtenir certaines clarifications de la part de M. Lévesque, d'autre part que ses trois collègues dont les démissions étaient encore suspendues (MM. Laurin et Paquette, Mme Leblanc) demeurent au conseil des ministres. Mme Marois disait travailler alors «avec l'énergie du désespoir» pour que le Parti québécois sorte grandi de ce débat de fond. Hier, Mme Marois préférait demeurer silencieuse, continuant à chercher avec certains collègues un compromis entre les deux positions.

Plusieurs députés proches de la pensée défendue par les douze ministres ont résolu d'attendre la tenue du congrès extraordinaire avant de prendre quelque décision que ce soit. «Je ne veux pas qu'on m'oblige à arrêter de parler de souveraineté», précise par exemple le député d'Abitibi-Est, M. Jean-Paul Bordeleau. Mais il préfère lutter à l'intérieur du caucus pour défendre son point de vue. Certains autres députés se demandent si une course au leadership ne serait pas plus appropriée pour ce débat de fond, surtout si les départs du caucus atteignaient la dizaine.

Par ailleurs, la résolution adoptée dimanche à une très forte majorité par le comté de Chauveau serait amenée au congrès par le groupe des douze, notamment par M. Paquette. Se voulant un compromis, cette résolution se lit ainsi: «Le Parti québécois a pour objectif fondamental de réaliser la souveraineté du Québec comme instrument essentiel du développement économique, social et culturel. En ce sens, son action politique pendant et entre les campagnes électorales doit contribuer à l'atteinte de cet objectif.»

Enfin, dans le groupe des douze ministres signataires de la déclaration, plusieurs ont jusqu'ici choisi de ne pas démissionner, du moins jusqu'au congrès extraordinaire: il s'agit de Mmes Marois et Louise Harel, MM. Marcel Léger, Robert Dean et Guy Tardif. Quant aux deux autres signataires, MM. Denis Lazure et Bernard Landry, ils étaient encore hier en voyage officiel à l'extérieur du Québec.

◆ Une mutinerie

ter. Il devient le bouc-émissaire des rêves brisés, le fossoyeur de l'idéal, le quasi-traitre qui rétrécit les horizons alors qu'il avait juré de les élargir à l'infini. Mais sur quoi se base-t-on pour en arriver à vilipender ainsi un chef qui a amené ses troupes au « pouvoir », désormais honni par les « militants » ? Il faut relire attentivement les documents que les uns et les autres ont publiés depuis trois semaines pour se rendre compte que tout se ramène, finalement, à une question de confiance et de leadership.

Pour les 12 ministres signataires du manifeste-ultimatum à M. Lévesque, la souveraineté reste nécessaire; ils sont bien prêts à faire sauter le mot du discours électoral, mais non la réalité. Quant au premier ministre-président du PQ, non seulement il ne fait pas sauter la raison d'être, mais il la fait inscrire en lettres d'or dans le nouvel article 1 qu'il propose et que l'exécutif adopte à l'unanimité: «Le Parti québécois a pour objectif fondamental de réaliser la souveraineté du Québec. L'objectif reste donc le même. Ce qui changerait alors, ce serait la démarche.»

Mais change-t-elle vraiment ? Au fond, M. Lévesque propose simplement à ses députés et aux membres du PQ de répéter pour une troisième fois le coup de 1976 et de 1981: mettre en veilleuse ou sous le boisseau l'option fondamentale du PQ, tout en la gardant comme un idéal plus ou moins lointain. Pour ce faire, il se fonde sur le non référendaire, sur les élections de 1981 au Québec, la secousse sismique fédérale, le sentiment populaire tel que révélé par les sondages. «Ce qui nous sépare de ceux et celles qui contestent ma déclaration et le geste que j'ai posé, dit M. Lévesque avec pertinence, c'est une question d'approche reliée à une lecture que nous faisons du Québec d'aujourd'hui et de préoccupations actuelles des Québécois.»

Approche et lecture que, sans la partager tout à fait, MM. Parizeau, Camille Laurin, Gilbert Paquette et autres démissionnaires, faisaient leur jusqu'à ce jour. Parce qu'ils avaient confiance au chef d'orchestre, ils acceptaient de jouer leur solo du mieux qu'ils pouvaient. Le chef en étant réduit à un minable roudeau au lieu de la grande symphonie, ils se rebiffent, se rebellent. Les héros qu'ils pensaient être un jour n'en peuvent plus d'être des « provinciaux ». Ils préfèrent s'éclipser dans l'honneur et la dignité, enfin retrouvés.

Ce qui se passe est d'autant plus étrange qu'un certain nombre de députés et de militants qui restent, tout en maugréant, invoquent des raisons semblables à ceux qui partent, mais en sens inverse. Ils ne veulent pas saborder le bateau qui les a presque menés au port, ils préfèrent être à bord pour en infléchir le cours et la trajectoire. Ceux-là ont compris qu'en dépit de ses entourloupettes et de ses montées de fièvre conjoncturelles, le grand chef n'a pas vraiment changé quant au fond et est toujours passionné par l'option Québec. Comme lui, ils ne veulent pas céder à l'impatience et aux frustrations accumulées. Ils sont prudents et conservateurs, peut-être, mais aussi rusés et un brin retors, sachant que la vie politique réelle obéit rarement aux dogmes et à la mystique des orthodoxes.

Pour les uns et les autres, l'objectif reste le même. Ce qui les sépare, et profondément, c'est un accent, un style, une confiance. Les purs et durs l'ont perdue, cette confiance envers le chef de la grande marche, les autres croient encore à « beau risque » et à la dernière des dernières chances. Toujours repoussée et renaisante, comme l'Hydre à sept têtes.

En jetant bas le masque, M. Lévesque savait très bien qu'il blesserait des coeurs déjà meurtris, certains caressant déjà, plus ou moins ouvertement, l'intention de tirer leur révérence. Soit qu'ils étaient fatigués de jouer aux intendants de gros village, soit qu'ils voulaient relever d'autres « défis » moins lourds avant la retraite, soit qu'ils ne voulaient plus de ce leadership broillon et grignon. Le premier ministre leur a donné à tous la raison idéale: une question de principe. Ce n'est pas un prétexte, certes, mais c'est, enfin, l'occasion rêvée de se défaire d'un père ombrageux qui ne veut pas partir.

Pour que son retour aux sources du MSA soit crédible auprès des 200.000 membres qui ont quitté le PQ depuis trois ans, M. Lévesque savait — peut-être l'espérait-il — que quelques ministres et députés refuseraient de se soumettre. Il est surpris de la rapidité et de l'ampleur de ce « non serviam » qui vise de toute évidence à isoler M. Lévesque et ses fidèles. Mais les grandes manœuvres des rebelles donnent en même temps, à leur corps défendant, plus de légitimité au geste de M. Lévesque, aux yeux de ceux qui attendaient un coup d'éclat pour que les choses se remettent enfin en marche au Québec.

Le grand chef savait ce qu'il faisait en soulevant le couvercle, il y a plus d'un mois. Adviene que pourra, avait-il lancé en anglais: « Let the chips fall where they may », avec le moue caractéristique de ce bagarreur-né qui ne fuira pas la plus dure et difficile bataille de sa carrière de 25 ans. Ça passe ou ça casse. Pour survivre à ce duel singulier, M. Lévesque a besoin des deux-tiers, sinon des trois-quarts, des votes des militants péquistes, le 19 janvier. Étant donné la composition exsangue du PQ, étant donné la pureté des convictions de ceux qui en sont toujours membres, le pari est risqué, mille fois plus qu'au « référendum » de l'hiver 1982.

Mais le grand timonier a voulu qu'il en soit ainsi, pour qu'enfin, après 16 ans de brasse-camarades et de secousses plus ou moins violentes, il soit vraiment le chef incontesté de « son » parti. Au-delà des textes, des virgules et des points et virgules de l'imposante bible péquiste, tout le monde partageait le même idéal, c'est cela qui est en jeu: un acte de foi et de confiance envers un chef, lui aussi prisonnier de son image et de son grand adolescent de parti qui se rebelle contre le père.

◆ Lafleur

Le *Démon blond* n'a marqué que deux buts et trois passes en 19 matchs cette saison. Il a mis fin à une série de 29 matches sans but en marquant contre les Flyers de Philadelphie, le 15 octobre, et il devait ensuite marquer 10 jours plus tard le dernier but de sa carrière contre Robert Sauvé, des Sabres de Buffalo. Au total, Lafleur n'aura réussi que deux buts à ses 46 derniers matchs, n'ayant pas compté lors des 27 dernières parties de l'équipe en saison régulière et éliminatoire, la saison dernière.

«Je ne me suis jamais senti en aussi bonne forme qu'au cours des quatre dernières années mises ensemble et pourtant, je ne produisais plus. Moralement, il y a un blocage dans ma tête », a expliqué Lafleur. «Mon but était de battre le record de Maurice Richard. Mais je n'étais pas pour me rendre malheureux au point d'attendre que ça débloque un jour. Je voulais sortir du Forum la tête haute », a-t-il poursuivi.

Âgé de 33 ans, Lafleur a totalisé 518 buts et 728 passes en 14 saisons. Entre autres choses, il a réussi six saisons consécutives de 50 buts et 50 passes, marquant 53, 56, 56, 60, 52 et 50

buts de la saison 1974-75 à la saison 1979-80. Lafleur a également été choisi dans l'équipe d'étoiles de la LNH à six reprises et il a participé à la conquête de cinq coupes Stanley... en plus d'en voler une qu'il devait ramener à Thurso, sa ville natale.

«Ne vous inquiétez pas, je ne volerai pas la prochaine coupe », a-t-il d'ailleurs déclaré aux joueurs qui assistaient à l'annonce de sa retraite au restaurant *La mise au jeu 2*.

Lafleur ne quitte pas le Canada pour autant. Le président Ronald Corey a en effet précisé que le *Démon blond* demeurera à l'emploi de l'équipe «pour toujours», probablement en tant qu'ambassadeur de bonne entente pour le Canadien et son propriétaire, la brasserie Molson. Au fait, Lafleur aurait voulu entrer en fonction dès lundi mais Serge Savard lui a plutôt conseillé de prendre quelques semaines de repos !

Pour Savard, Lafleur a bien mérité de la patrie.

«Il n'était pas rare de voir Guy (Lafleur) dans le vestiaire dès 15 h le jour d'un match », s'est rappelé le Sénateur avec des trémolos dans la voix.

«Je me souviens de ses débuts avec le Canadien, de son initiation mémorable », a-t-il ajouté, l'air abattu.

Lafleur a par ailleurs demandé à rencontrer MM. Savard et Corey au cours de la matinée, hier. La rumeur de sa retraite courait déjà à l'arrivée des joueurs pour l'exercice de 14 h.

«J'avais demandé à Serge (Savard) qu'il me donne du temps pour discuter avec ma famille. Et ma décision était prise à mon entrée dans le bureau », a dit Lafleur.

«Il s'agit d'une décision ferme. Ce n'est pas une décision qui a été prise à la légère. J'y pense depuis la fin de la dernière saison.»

«Je ne quitte pas parce que je suis en léthargie mais parce que je ne suis plus motivé comme dans mes bonnes années.»

«Et il vaut toujours mieux se retirer pendant que l'équipe va bien plutôt que d'attendre qu'elle traverse une mauvaise période.»

D'autre part, les explications de Guy Lafleur étaient déjà connues des lecteurs du DEVOIR. Dans notre chronique sportive du 9 novembre, un conseiller en préparation sportive, Guy Bigras, avait en effet expliqué que Lafleur avait perdu confiance, «sans doute parce qu'il est ce type d'athlète qui se dévalorise parce qu'il ne compte plus comme avant.»

«Il y a des athlètes qui s'écroutent lorsqu'ils ne peuvent maintenir les mêmes standards d'excellence et Lafleur semble être du nombre. Sa confiance est liée à la perception des autres. Et il ne compte plus », avait-il commenté.

Le départ de Lafleur constitue par ailleurs la fin d'une époque: celle des grandes vedettes canadiennes-françaises. Lafleur avait pris la succession de Béliveau et des Richard, entre autres. Or, la prochaine vedette du Canadien est un... Américain, Chris Chelios.

◆ La Rocque

Beaulieu, Pierre Turgeon, il a été de ceux qu'on appelle parfois «les fils de Jacques Hébert» et qui ont commencé à publier sous le patronage de cet éditeur maintenant retiré. Quant à lui, La Rocque avait été directeur littéraire aux Éditions de l'Aurore en 1973, puis l'un des fondateurs de VLB éditeur en 1976, et il était depuis quelques années directeur littéraire chez Québec-Amérique.

Né le 29 avril 1943 à Montréal, La Rocque avait exercé plusieurs métiers (dont celui de ferblantier) avant d'aborder l'écriture. Il publia un premier roman, *Le nombril*, en 1970 au Jour, roman qu'il avait écrit alors qu'il était commis à l'hôtel de ville de Montréal-Nord. Gilbert La Rocque a également publié *Corridors* en 1971, *Après la boue* en 1972, *Serge d'entre les morts* en 1976, et *Les masques* en 1980, roman pour lequel il avait obtenu le prix littéraire du *Journal de Montréal* et le Prix Canada-Suisse de 1982.

Vendredi le 30 novembre, les Éditions Québec-Amérique devaient fêter leur dixième anniversaire lors d'un cocktail tenu à vingt heures au Collège Maisonneuve, au 3800 est Shebrooke. On a fait savoir hier que l'événement aurait toujours lieu, et qu'il sera l'occasion d'un hommage au romancier et au directeur littéraire qui a monté un impressionnant catalogue pour cette maison d'édition.

Gilbert La Rocque laisse dans le deuil sa femme Murielle et deux enfants, Sébastien, qui a 15 ans, et Catherine, qui en a 7.

AUJOURD'HUI

Quatrième de six causeries sur le discernement des esprits, avec Jacques Cusseau, et Alfred Ducharme, s.j., intitulée «L'homme spirituel selon saint Paul», salle du Gesù, 1202, rue de Bleury, 866-2305 ou 871-1834.

L'équipe de sexualité-planning du CLSC Longueuil-Ouest offre une soirée d'information et de discussion sur le thème «Comment fait-on l'amour? Parlons-en!». On y traitera, en particulier, de la question de la fidélité. Rendez-vous à 19 h, au 201, Curé-Poirier ouest, 651-9830.

Le Comité-Logement de Rosemont, en collaboration avec la Société d'habitation populaire de Rosemont, organise une soirée d'information sur les coopératives d'habitation, leur fonctionnement et leur formation. Cette soirée aura lieu à 19 h 30, au CLSC de Rosemont, 3245, boul. Saint-Joseph est, 727-6133.

L'association Spirale-Amitié invite tous les gens seuls, séparés ou divorcés à une causerie du graphologue-conseil Doris-A. Gauthier, intitulée «L'écriture et les sentiments», à 20 h, à l'hôtel Holiday-Inn Richelieu, 505, rue Sherbrooke est, 932-4908.

À l'occasion du «mois du livre juif», le professeur Alain Medam, sociologue urbain, maître de recherche au Centre national de recherche scientifique de Paris, sera l'invité de la bibliothèque juive, du centre Hittel et du Centre communau-

taire juif. Il donnera une conférence intitulée «Jérusalem, ville de tous ou ville de l'un». Rendez-vous à l'auditorium, 5151, ch. de la Côte-Sainte-Catherine, à 20 h, 738-2655 ou 738-2280.

Le département de science politique de l'Université du Québec présente des conférences-débats intitulées «Déficit budgétaire et réforme des finances publiques», ces mardi, mercredi et jeudi. Ce mardi: le déficit canadien, son financement et ses effets sur le circuit financier, à midi, local A-2830; mercredi: contraintes budgétaires et objectifs socio-économiques des programmes gouvernementaux, à midi, local A-2590; et jeudi: déficits budgétaires, relance de l'économie et réforme de la fiscalité, à 19 h 30, local P-2350.

L'Association des parents et amis du malade mental invite le public à sa conférence mensuelle qui aura pour sujet «La schizophrénie, nouveau traitement». La conférence sera présentée par le Dr Pierre Lalonde, psychiatre à l'hôpital Louis-H. Lafontaine, à 20 h, à l'hôpital Notre-Dame, pavillon Mailloux, 524-7131.

«L'universalité des services sociaux doit-elle être reconsidérée?», débat public organisé par le Laboratoire de recherche sur l'emploi, la répartition et la sécurité du revenu de l'UQAM, à 20 h, au pavillon Judith-Jasmin, 405, rue Ste Catherine est, local J-M400.

LUTTEZ CONTRE LES MALADIES DU REIN

Donnez à la Fondation Canadienne des Maladies du Rein.



1983: un avion de ligne colombienne s'écrase et explose alors qu'il allait atterrir sur l'aéroport madrilène de Barajas: 183 morts.
1982: les dirigeants de 31 pays africains, réunis à Tripoli, dénoncent les États-Unis pour leur «collaboration économique, militaire et nucléaire» avec l'Afrique du sud.
1981: le général Jaruzelski préconise l'introduction d'une législation anti-grève en Pologne.
1969: le gouvernement du Yémen du Sud annonce un vaste programme de nationalisation.
1966: ouverture d'un débat à l'Assemblée générale de l'ONU sur l'admission de la Chine populaire.
1961: Moscou propose une interdiction immédiate des essais nucléaires, sans contrepartie internationale.
1963: une tempête fait quelque 8.000 morts sur les côtes anglaises.
602: l'empereur byzantin Maurice et ses cinq fils sont décapités à Chalcédoine, en Asie mineure.
Elle est née un 27 novembre: Caroline Kennedy, fille du président américain assassiné.

27 novembre
par la PC et l'AP